

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite :

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur exposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Cette expérience nécessite d'obtenir une culture de la route et de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation :

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues.

Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Votre formation doit vous permettre de :

- Prendre conscience des facteurs de risque, comprendre les interactions entre ces facteurs,
- Prendre en compte ses capacités et ses limites,
- D'adopter une conduite sereine,
- Comprendre l'interaction entre l'humain, la moto et l'environnement.

Votre enseignant est un professionnel. Sa qualification en 2 roues lui permet de savoir utiliser au mieux l'environnement routier pour vous faire progresser en réduisant les risques.

Votre formation va également vous aider à mieux analyser les situations de conduite pour favoriser votre autonomie. Vous aurez besoin d'analyser votre conduite, de partager votre expérience de conduite avec votre formateur et quelquefois avec d'autres apprentis conducteurs présents sur l'autre moto.

Au travers de cette formation, vous allez :

- Apprendre et comprendre les règles du code de la route (celles qui concernent plus spécifiquement la moto),
- Apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard,
- Les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue,
- La nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers,
- Adopter des comportements de conduite citoyens et responsables,
- La nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs,
- L'autoévaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

1 : Déroulement de la formation :

Le contenu de la formation est adapté selon l'expérience de chaque candidat, certains ayant déjà des bases de conduire en deux-roues souvent issus soit du BSR ou permis AM.

Nous vous expliquons la façon de remplir le livret d'apprentissage pour que vous puissiez vous auto-évaluer et vous poser des questions sur une ou des compétences non acquises à l'enseignant.

Nous informons le candidat sur les compétences demandées et leur utilité sur l'ensemble des épreuves au passage de l'examen plateau. Cela englobe les épreuves orales et pratiques.

Nous informons le candidat sur la notation de ces compétences.

Formation plateau :

Votre formation aura lieu sur notre piste privée, rue du Collège à Saint-Porchaire, en face de la Caserne des Pompiers.

Formation en circulation :

Nous expliquons les différents dangers et risques spécifiques, selon les trois types d'endroits où le candidat sera appelé à circuler en deux-roues.

1. La conduite en ville : Nous formons le candidat à respecter strictement les règles du code de la route, la signalisation, la réglementation et une attention particulière est donnée pour les usagers les plus vulnérables. (Les piétons et les cyclistes).

2. La conduite hors agglomération : Nous formons le candidat à adapter la vitesse selon la configuration, l'état, du trafic de la route, des conditions atmosphériques et de la vision.

Pendant cette phase de circulation, le candidat s'exerce sur les trajectoires en virages.

(ralentissement, appréciation de l'angle, le positionnement pour la trajectoire, la vision d'éventuels dangers et la remise en accélération).

3. La conduite sur chaussée séparées à quatre voies : Nous formons le candidat à s'insérer sur la voie d'accélération sans gêne et ni dangers. Nous formons le candidat, sur les changements de direction, les dépassements, la sélection des directions par la signalisation et pour une sortie par la voie de décélération.

En fin de cours, le candidat avec l'enseignant rempliront le livret d'apprentissage et la fiche de suivi. Cela permet l'échange sur le ressenti du candidat, des objectifs atteints, les points à améliorer ou non acquis de ses compétences.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression vous accompagneront dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève au fur et à mesure de son évolution. Il vous sera donc possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire moto.

2 : Comment se déroule l'examen ? :

Le déroulement de l'examen pratique du permis de conduire A1 et A2 comporte 2 phases : la 1ère phase hors circulation, la 2nd en circulation.

Ces 2 épreuves sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

- Code de la route,
- Sécurité et signalisation routière,
- Equilibre et stabilité,
- Connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc...

L'épreuve en circulation a pour objectif d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteintes pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages,
- Changer de direction, franchir des intersections,
- Utiliser des voies d'accélération et de décélération,
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractères urbain, routier et/ou autoroutier
- Dépasser et croiser des véhicules,
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.